Pays Diois aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

NEWSLETTER SERVICE ÉCONOMIE
JANVIER 2026 // NUMÉRO 8

QUOI DE NEUF DANS LE PAYS DIOIS ?

Retour sur la rencontre thématique de décembre

Une vingtaine de personnes dont 16 entreprises du Diois, ont participé à cette rencontre.

Deux heures d'échanges autour du sujet « développer son attractivité ».
Co-animée par Franck BOURDELIN de chez KORIGAN (Die) et Jean Philippe FALAVEL du Moulin Digital (Alixan), cette rencontre avait pour objectif de poser les bases pour :
-définir son identité de marque
-connaitre quelques outils et bonnes pratiques accessibles à tous, pour se rendre visible sur internet.

Un temps convivial, encore très théorique, mais nécessaire pour aller plus loin, qui a permis de faire émerger des attentes et besoins plus précis pour les prochaines rencontres.
Un sondage proposant des focus sur des sujets vous sera proposé prochainement afin de continuer la dynamique d'échanges et de rencontres inter-entreprises.





Projet pilote "logements temporaires" : On en parle ensemble le 26 Janvier

Suite aux questionnaires que vous aviez remplis concernant le projet pilote de logements temporaires sur le site du Plantier à Luc-en-Diois, **une rencontre est organisée le 26 janvier**. Toutes les entreprises du Diois sont conviées (confirmation indispensable avant le 20/01). Ce temps partagé sera l'occasion de confirmer et d'affiner les besoins de logements, et de mobiliser un groupe de travail pour préciser les conditions et modalités de location.
Au programme :

- 16h30 : visite du Plantier à Luc
- 17h30 : réunion au restaurant l'ABC à Solaure

Pour toutes inscriptions : sms ou appel au 07 84 94 89 12 (Anne-Claire BERARD, CM emploi) ou au 06 76 98 98 76 (Anne ROUCH, chargée de Projet Plantier).

ZOOM SUR...

La micro-formation

Diriger une très petite entreprise laisse peu de temps pour se former... et pourtant, certaines formations courtes peuvent faire une vraie différence au quotidien. En 2026, plusieurs dispositifs permettent aux entrepreneurs, artisans et indépendants d'accéder à des formations pratiques et souvent financées : gestion et pilotage de trésorerie, communication numérique, obligations administratives etc. Ces formations sont pensées pour être compatibles avec une activité professionnelle. Un bon levier pour gagner en efficacité, sécuriser son activité et anticiper les évolutions à venir. Et c'est valable également pour vos salariés!

Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner sur le site du CPF, auprès de la CCI ou CMA, ou directement sur des plateformes en lignes telles que : openclassroom, linkedIn learning, France compétences ou moocs !



economie@paysdiois.fr
04 75 22 29 44

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne